

La collecte textile s'organise à LA CELLE SAINT AVANT !

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Glissez-les plutôt dans le/les conteneur(s) du Relais situé à La Celle Saint Avant. Recyclés ou portés par d'autres, vos dons peuvent créer des emplois et commencer une deuxième vie solidaire.

Dans ce(s) conteneur(s) vous pouvez déposer vos sacs contenant des vêtements, du linge de maison, des chaussures, de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) et des jouets. Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- **Utiliser des sacs de 30 litres** (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Contacter le numéro indiqué sur la borne.

En déposant dans les conteneurs du Relais vos vêtements, chaussures, jouets vous faites un petit geste pour une grande cause ! Vous participez à la protection de l'environnement, et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté.

90% des textiles revalorisés

Les 15 800 conteneurs répartis sur l'ensemble du territoire français ont permis de collecter 90 000 tonnes de vêtements. Les textiles collectés sont valorisés à 90 % : un quart de la collecte est transformé en matériau isolant, 10 % en chiffons d'essuyage, tandis que 6 % des vêtements sont revendus à prix modiques dans les boutiques "Ding Fring". Le reste des vêtements est destiné à l'export, dans Relais africains notamment, ce qui permet de créer de l'emploi localement et de donner le jour à des projets aussi étonnant qu'une usine automobile !

L'économie sociale et solidaire, l'ADN du Relais

Membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire (IRSF), le Relais agit depuis 1984 pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Pour ce faire il a créé un modèle d'entreprise innovant sur le plan social, l'Entreprise à But Socio-économique (EBS) qui place l'économie au service de l'Homme. La performance économique n'y constitue pas une finalité, mais un moyen de servir le plus grand nombre, en créant des emplois destinés à des personnes en situation d'exclusion et peu qualifiées. Au total ce sont plus de 2 100 emplois qui ont été créés en France et à l'étranger.

En donnant au Relais, vous soutenez ainsi l'action d'une entreprise pas comme les autres, qui est mobilisée depuis près de 30 ans dans la lutte contre l'exclusion et qui crée de l'emploi, grâce à vos dons.

Pour en savoir plus sur les activités du Relais : www.lerelais.org